

*La diversité
en danger*





On l'appelle comme ça parce que ses feuilles charnues à trois angles font penser à des griffes.

OK. Mais c'est quoi son problème ?

C'est une espèce invasive !

Invasive ?

Oui. Les espèces invasives (ou espèces exotiques envahissantes) sont des espèces introduites volontairement ou involontairement par l'homme. Leur prolifération est une cause importante de perte de biodiversité à l'échelle mondiale.

Mais il y a plein d'espèces qui sont importées !

Apparemment, sur 1000 espèces introduites, 100 s'acclimatent*, 10 se naturalisent* et 1 seule devient envahissante. Comme la griffe de sorcière, importée d'Afrique du sud au 17^e siècle.

Et son expansion n'a rien à voir avec un peu de lierre dans ton jardin.



* RETROUVEZ LE GLOSSAIRE SUR LA 1ÈRE PAGE

Dans son nouvel environnement, sans prédateur naturel et avec un fort pouvoir de multiplication, une espèce invasive peut coloniser tout un territoire, au risque de faire disparaître les espèces locales les plus fragiles.



Une île, c'est un écosystème isolé. La biodiversité y a évolué de manière unique. C'est ce qui explique le grand nombre d'espèces endémiques* qu'on y trouve, comme ici, le Narcisse des glénan →



Les écosystèmes insulaires ont un équilibre fragile sur un petit territoire, ce qui les rend très vulnérables à l'introduction d'une nouvelle espèce, animale ou végétale.

← Homo sapiens sapiens (implanté au paléolithique) transportant avec lui d'autres espèces invasives, par exemple :



← Le rat surmulot *Rattus norvegicus* arrivé d'Asie par navire au 17^e siècle.



Le ragondin → *Myocastor coypus*, importé d'Amérique du sud pour sa fourrure au 19^e siècle.

Ces rongeurs prolifèrent à grande vitesse et creusent des galeries qui fragilisent les dunes. En plus, les rats prédatent les œufs des oiseaux de l'archipel, dont certaines colonies sont protégées. C'est pour ça qu'il y a parfois des campagnes de piégeage...
Moi je me contente d'arracher les plantes invasives quand j'en vois, pour ne pas en arriver là :



OK.
Tu veux de l'aide?



Euh...
Pourquoi pas?

Il faut bien ramasser toutes les tiges et ne pas les mettre dans ton compost, sinon elles vont repartir. Elles sont très coriaces.

C'EST PARTI!



Mais alors,
tu les mets où?

Je les mets en sac et je les évacue à la déchetterie pour qu'elles soient détruites.





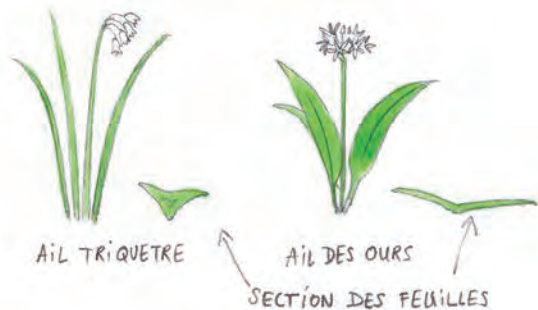
L'ail triquètre est arrivé de la méditerranée il y a quelques dizaines d'années et il est devenu envahissant en Bretagne.

Ah ouais. C'est pas de l'ail des ours ça? Ça se mange non? J'en ai plein le jardin. C'est joli et comme j'ai pas la main verte, ça m'arrange.



L'ail des ours c'est son cousin qui habite dans les sous-bois. Mais la confusion est commune.

Là, c'est l'*Allium triquetrum*, qui en latin veut dire "trois angles", rapport à la vue en coupe de sa feuille. Et les deux sont comestibles en effet.



J'vais en arracher plein
pour mon repas de ce soir!



C'est un peu
meilleur avant
la floraison.

Et il me suffit pas de les arracher
pour s'en débarrasser. Il faut
déterrer les bulbes et faire en
sorte qu'ils soient bien détruits.



Et encore. Il faut souvent s'y prendre
sur plusieurs années.

Quel bordel!

Un bon coup
d'herbicide.

Alors il faut tous
les manger.

Ah merci!

Ouais. C'est pour ça que si on
pouvait au moins éviter de
les transplanter...

NON MAIS ÇA VA PAS !?
Tu polluerais tout et ça ne
tuerait même pas le bulbe.

Il te faudrait de l'aide si tu ne
veux pas finir en monodîète d'ail.
Tiens, prend mon sac.

On continue ?



Là-bas, tu as la vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*)
importée involontairement au 17^e siècle...

DÉTAIL DES FLEURS
ET DES GRAINES



... du Canada ?!

Bravo Sherlock !

Une grande vergerette produit environ
230 000 graines qui sont propagées par
le vent. Alors il vaut mieux les arracher
avant la floraison. Quand elles sont en
fleur, il faut les mettre dans un contenant
hermétique avant de les détruire.

Et ça se mange ?

À petites doses.
C'est bon mais c'est fort.
On l'appelle aussi peivre du Canada.
Les indigènes l'utilisaient surtout pour
ses propriétés médicinales contre les
rhumatismes.

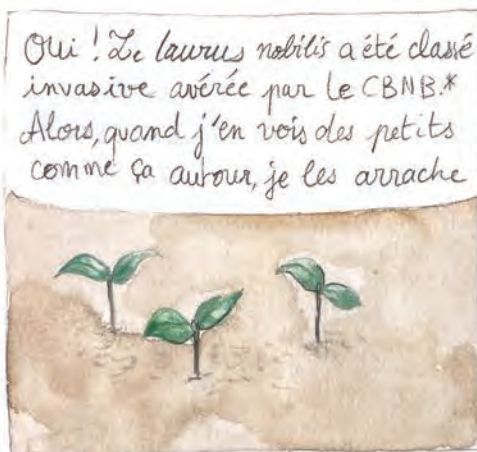
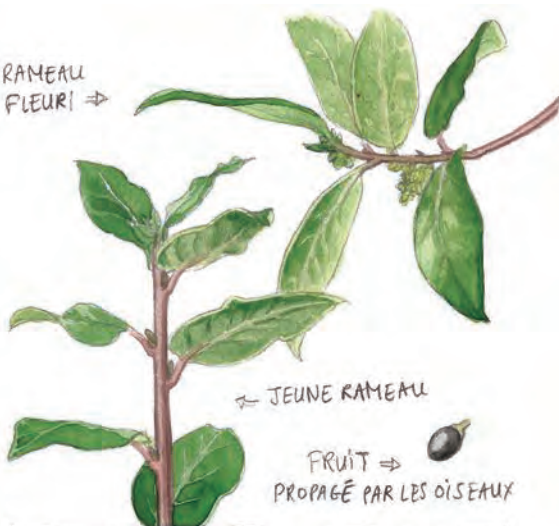
PLANTE VUEE POUVANT
ATTEINDRE 1M QUAND
ELLE EST EN FLEUR. →

VUE DE PLUS PRÈS
AVANT LA FLOAISON





RAMEAU FLEURI →



Il y a aussi le souci des jardins ou *Calendula officinalis*. Le CBNB ne l'a pas classé dans la liste des espèces invasives, mais dans un espace aussi fragile qu'une île, quand elle s'échappe des jardins, comme le laurier, elle peut mettre en danger tout un écosystème.

Mais non...
C'est vendu en jardinerie.
Ça ne devrait pas poser de souci.





L'orpin des anglais
Sedum anglicum

Une petite plante succulente
de rocailles vraiment
trop mignonne.

Elle est vivace* et forme
des tapis de dentelle étoilée.

DÉTAIL
DES FLEURS
ET D'UNE TIGE



L'Armérie maritime, *Armeria maritima*.

Aussi appelé gazon d'olymppe.

... la délicatesse.



La silène maritime
Silene maritima

Une jolie petite vivace,
qui ne dépasse pas 20 cm.



La matricaire maritime
Tripleurospermum maritimum

est une autre indigène* vivace, qui forme
de belles touffes de 10 à 40 cm de haut.
C'est comme une grosse camomille
mais elle n'a ni son odeur,
ni ses propriétés.



- Je me rend compte que je n'y connais pas grand chose en botanique.
Et j'ai plutôt l'impression que c'est mon regard que je dois cultiver avant mon jardin.

- Je suis sur l'île encore un petit moment. Si tu veux on peut voir ensemble ce qui pousse autour de ton jardin.

- Cool ! Je vais aider les espèces indigènes à repousser mon jardin en mangeant tout l'ail triquette qui est dedans.

Tu vois, j'évolue avec mon époque, je m'adapte, je vais devenir un prédateur naturel de ces merveilleuses invasives.

Tu veux pas venir manger de l'ail à la maison ?





Glossaire :

Espèce acclimatée : espèce qui arrive à s'adapter à son nouvel environnement.

Espèce naturalisée : espèce qui arrive à se reproduire naturellement dans son nouvel environnement.

Espèce endémique : espèce qu'on ne trouve à l'état naturel que dans un endroit très localisé.

CBNB : Conservatoire botanique national de Brest.

Vivace : plante vivant plusieurs années (en opposition aux plantes **annuelles**, ayant leur cycle complet sur une seule année).

Indigène : synonyme d'autochtone ; espèce locale.

Cultivar : variété végétale créée par l'homme grâce à de multiples croisements.



Réglementation :

L'article L411-3 du Code de l'environnement stipule l'interdiction de l'introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence ou par imprudence, de tout spécimen d'une espèce végétale à la fois non indigène au territoire d'introduction et non cultivée.

Pour en savoir plus :

<https://bretagne-environnement.fr/guide-identification-principales-plantes-exotiques-envahissantes-bassin-loire-bretagne>

<http://www.cbnbrest.fr/observatoire-plantes/boite-a-outils/liste-de-plantes-listes-des-plantes-invasives>

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr>

www.bretagne-vivante.org